



Le bulletin d'information de la Fédération nationale et des APEDYS



La MDPH (Maison des Personnes Handicapées)

Un parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap et leurs familles :

- Un dossier important à remplir,
 - Des procédures complexes,
 - Des formulaires à n'en plus finir,
 - Des délais d'attente interminables...
- qui génèrent pour les utilisateurs stress et inquiétude et très souvent déception et incompréhension.

DANS CE NUMÉRO

- **1 - MDPH : Simplification des démarches ? p 2**
- **2 - Des annonces du ministère p 3**
- **3 - Vous nous avez demandé les langues? Dispense ? p 3**
- **4 - Témoignage p 6**
- **Aidez nous ! p 7**
- **Cela se passe dans nos associations p 8**
- **Sourire p 10**

1 - LES MDPH RENCONTRENT ACTUELLEMENT PLUSIEURS DIFFICULTÉS DONT :

- Une hausse permanente des demandes qui crée un encombrement des services,
- Des délais d'ouverture de droits trop longs,
- Un fonctionnement inégal selon les territoires en matière de pilotage, de portail usagers, de télé service,
- Nous alertons depuis plusieurs années sur ces disparités territoriales inacceptables.

Une simplification des démarches et des parcours de vie sont prévues.

Ce qui change concrètement :

- **Fin des renouvellements incessants** : pour les handicaps non évolutifs ou permanents, les demandes de renouvellement seront supprimées. Une avancée majeure qui épargnera des démarches répétitives et fastidieuses.
- **Traitement accéléré des dossiers** : un système de priorisation intelligente permettra de réduire drastiquement les délais d'attente. Le temps de traitement pourrait passer de plusieurs mois à quelques semaines seulement.
- **Dématérialisation des procédures** : les usagers pourront soumettre leurs dossiers en ligne, suivre leur progression en temps réel et communiquer avec les agents via une plateforme sécurisée. Un pas vers la modernité, tout en maintenant un accueil physique pour ceux qui le souhaitent.
- **Automatisation RQTH** : La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) sera automatisée, évitant ainsi les ruptures de droits lors des renouvellements.
- **Reconnaissance précoce pour les jeunes** : dès 16 ans, les jeunes pourront obtenir une reconnaissance qui les suivra automatiquement à l'âge adulte, facilitant ainsi leur transition vers les études supérieures ou l'emploi.

Objectif : passer d'une démarche réactive à une logique préventive

En identifiant et en reconnaissant plus tôt les situations de handicap, les autorités espèrent favoriser une meilleure inclusion sociale et professionnelle.

Formation des Professionnels :

Les professionnels des MDPH bénéficieront d'une formation spécifique pour **mettre en œuvre ces nouvelles procédures de manière uniforme sur tout le territoire.**

Un Impact Positif sur l'Emploi et l'Accompagnement :

La simplification de l'obtention et du renouvellement de la RQTH devrait lever un obstacle majeur à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. De plus, les MDPH, moins submergées par la gestion des dossiers, pourront renforcer leur rôle d'accompagnement personnalisé.

La réforme des MDPH représente un pas important vers une société plus inclusive, où les besoins spécifiques de chaque individu sont reconnus et respectés. Un changement de mentalité qui permettra aux personnes en situation de handicap de consacrer leur énergie à leur épanouissement personnel et professionnel.

Un beau programme, de beaux et bons objectifs, des mesures, des changements annoncés sur lesquels nous resterons vigilants et dont nous continuerons à vous tenir informés

2 - DES ANNONCES DU MINISTÈRE

Selon les chiffres du ministère de l'Éducation Nationale il n'y a plus que 714 médecins scolaires et 7 533 infirmières pour 16000 élèves.

1 médecin pour 16000 élèves et une infirmière pour 1600 jeunes.

Seuls 18% des élèves passent la visite obligatoire de 6 ans. Décision : elle va être supprimée, remplacée par une visite de papier « Tous les enfants bénéficieront d'un examen de leur dossier médical »

Il y aura un pôle ressource par circonscription regroupant médecin, infirmière, et psyEN. Ils analyseront les éléments fournis par les parents. A l'issue de l'analyse l'enfant sera orienté soit vers une visite médicale avec un médecin scolaire soit vers une infirmière soit vers un psy .

L'âge moyen des médecins scolaires est de 56 ans celui des infirmières de 49 ans. Pour les médecins le ministère prévoit leur disparition à court terme Les postes existent mais peu attractifs car mal rémunérés, la ministre évoque une augmentation de 500 euros si accord de Bercy ! ?

Sylvie - APEDYS Hauts de France



3 - VOUS NOUS AVEZ DEMANDÉ : QUAND FAIRE UNE DISPENSE DE LANGUES

Dans le cas d'un élève multidys avec TDA sans H. un élève bon dans la compréhension, entrée en cinquième : est-il possible de ne pas faire de deuxième langue comme le demande la famille ? Ou serait-il plus judicieux qu'il abandonne l'anglais et démarre l'espagnol ?

En première approche nous avons envie de préciser que renoncer à l'anglais c'est déjà faire un choix d'orientation.

L'anglais est nécessaire pour tant de cursus (du CAP restauration aux écoles d'ingénieur).

De plus, quand Paul, en cm1, ne lisait pas encore et ne parvenait pas à mémoriser ses leçons, aurais-je accepté qu'il cesse l'apprentissage alors qu'il était bon à l'oral et excellent en math ? Aurai-je pu imaginer, à ce moment-là, qu'après un bac en 5 ans et 7 ans d'études supérieures, il soit ingénieur en sécurité informatique ?

La limite est cependant la souffrance du jeune et on doit aussi préciser que quelques élèves TSA peuvent avoir des rejets importants dans certaines matières, différents selon chaque élève.

Les aménagements sont possibles à différents niveaux (pour les dispenses) :

https://eduscol.education.fr/1283/adaptations-et-dispenses-au-baccalaureat-general-et-technologique?fbclid=IwY2xjawKT5XVleHRuA2FlbQlXMQABHhQMpcTmEVQrr2TlZfPxiegvN361_XOX1CiENB-JPFb0zhprpMAAt_wM2Pypj_aem_ngXxLYL6rmpgCkGuAQYQSQ

Bien assimiler la différence entre dispense de cours et dispense d'examen.

En avançant en scolarité il est possible d'inverser la LV A et la LV B mais n'oublions pas que les temps d'apprentissage de ces langues sont différents.

Rappelons que pour le bac professionnel ou général, on peut choisir quand on a des aménagements (troubles justifiés par des bilans, mesures inscrites dans le PAP ou le PPS) de passer les compétences à l'écrit ou à l'oral.

En études supérieures des aménagements sont possibles aussi. Cela s'obtient au cas par cas. Il existe cependant des élèves dys qui vont valider les compétences de langues attendues. Souvent, mais pas uniquement, les parents bilingues sont une aide précieuse dans ces acquisitions, mais l'immersion en pays étranger joue aussi son rôle quand le jeune est coopérant. ainsi que les chansons en anglais et les films en VO.

Je connais plusieurs jeunes DYS ayant validé leurs langues dans le supérieur sans aide alors qu'ils avaient besoin d'aide dans d'autres matières.

Parfois c'est le médecin scolaire qui trouve l'adaptation juste.

Pour un jeune TSA en Vendée, il avait été validé par le rectorat qu'il passe l'oral d'anglais à l'écrit pour le BTS.

L'enseignant trouvant cela très compliqué à mettre en œuvre, c'est la moyenne de l'année qui a été retenue. Cette moyenne étant bonne, la solution a convenu au jeune, soulagé et à l'ensemble des acteurs.

En école d'ingénieur, la Commission des Titres d'Ingénieur a organisé des aménagements spécifiques.

CTI 2017 : handicap et règles de certification des langues

Évaluation et certification des compétences en langue étrangère pour les élèves en situation de handicap – CTI – Commission des Titres d'Ingénieur

En cas de handicap notifié et avec une convention d'aménagements rédigée, le titre ingénieur ne peut plus être refusé si l'étudiant a au moins un niveau B2 ; des aménagements (choix de compétences...) doivent être proposés pour les tests, même en centre de langue. Après la fin des études, des années supplémentaires peuvent être proposées pour valider le niveau B2.

Les aménagements possibles sont là pour permettre de poursuivre l'apprentissage des langues, même en cas de très grandes difficultés, afin de ne pas décider trop tôt d'une orientation.

Il se pose alors la question de l'accompagnement familial.

Comment permettre à nos enfants d'aller vers l'école, vers le collège en étant serein même si c'est très difficile dans certaines matières ?

Cela se joue sur l'estime de soi, sur la confiance en soi.

C'est notre travail de parent.

C'est aussi notre rôle associatif d'aider les parents à réaliser une **valorisation fréquente, juste et crédible** de leur enfant pour favoriser leur accroche dans l'envie de rester dans l'effort d'apprendre.

Cette valorisation de nos jeunes ne se joue d'ailleurs pas uniquement sur le scolaire, mais dans toutes les sphères de la vie : loisirs, famille... Parce qu'il se voit en réussite et en valorisation dans notre regard de parent, il pourra continuer à affronter ses difficultés, seulement si nous sommes confiants et dans l'acceptation du trouble.

Cela impose aussi que nos questions et commentaires sur les notes, sur les enseignants restent légers.

A chaque fois que nous sommes dans le doute (qui nous est très souvent suggéré), nous n'appuyons pas sur le bon levier de la réussite pour notre enfant.

Je semble jugeante, mais moi même j'ai tellement peiné à trouver l'acceptation du trouble et le leviers possibles pour valoriser mes enfants malgré leurs difficultés que je pense ne pas pouvoir être ressentie comme jugeante.



4 - TÉMOIGNAGE

Mes jumeaux monozygotes dyslexiques :

C'est en fin de CP que l'apprentissage de la lecture s'est révélé être leur difficulté.

Leur grand frère, porteur du même trouble avait lui était en très grande difficulté dès la moyenne section.

L'enseignante de maternelle avait cependant introduit déjà le doute pour l'un des deux ; elle pensait qu'il ne pouvait pas faire son cursus dans la classe de l'école du village, une classe à 5 groupes de niveau et peu d'élèves. Il semblait trop distractible disait-elle.

J'ai refusé de l'envoyer sur une autre école, trop complexe pour gérer la fratrie.

Le diagnostic de difficultés phonologiques fut posé en fin de CP, celui de dyslexie fut posé en fin de CE2 pour les deux garçons.

Rééducation et apprentissage laborieux, combat permanent pour tenir le rythme, avec deux rééducations par semaine, pendant la pause midi, et ce décalage avec les autres élèves.

J'entends encore la réponse d'un de leur copain au goûter à ma question "Et toi comment tu fais pour apprendre la liste de 10 mots à orthographier toutes les semaines" : "mais je n'ai pas besoin de les apprendre, je les sais". Nous, c'était apprendre seulement 3 des 10 mots et les répéter en quelques minutes, chacun son tour, avec différentes techniques test : épeler, écrire, dessiner... pour des résultats très décevants.

En orthophonie, ils avaient aussi 3 mots à mémoriser et restituer en début de séance (juste en 3 mn) : soleil, voiture montagne. Cette tentative a duré 18 mois, sans accéder à une réussite.

Ils étaient tous les deux bons en math, en histoire et en sciences, mais leur dysorthographe est restée importante et l'âge de vitesse de lecture est resté bien bas.

Un PAP a été rédigé pour accompagner le passage en sixième.
Pas de troubles associés.

Très bizarrement l'un des deux a compensé son trouble en cinquième. Il reste cependant dysorthographique et avec des difficultés pour accéder à l'anglais et à l'allemand, mais a fait son cursus sans aménagement. A l'âge adulte, il apprendra l'espagnol tout seul avec des applications et en immersion dans un pays parlant cette langue.

Celui qui n'a pas compensé (alors qu'ils avaient tous deux la même rééducatrice), va disposer d'aménagements et d'un PAP au collège et au lycée. Il écrira en dictée vocale et se corrigera avec Antidote. Le bac sera réalisé en 4 ans. L'échec du bac fut un moment fort douloureux dans sa relation à son frère.

Et puis, ils réalisèrent tous les deux un bac +5 sur des compétences informatiques, l'un avec des aménagements, l'autre sans aménagements. Ils sont tous deux insérés en vie professionnelle. Celui qui avait compensé en 5ème mais qui est resté dysorthographique sans outils de compensation fait à l'âge adulte plus d'erreurs orthographiques que son frère qui a utilisé pendant plusieurs années des outils de compensation, mais aujourd'hui à 28 ans il n'en a plus besoin.

Amusant ?

Agnès

Aidez nous !

Les associations s'étoffent ou s'amenuisent au gré de la venue ou du départ des membres actifs. Chacun représentant le maillon d'une chaîne qu'il faut maintenir coûte que coûte.

Rien n'est jamais définitivement ni acquis ni figé, mais surtout pas perdu. Quelques associations se sont trouvées dans des situations difficiles. Nous savons que le pire est de fermer son association, ce, pour plusieurs raisons :

- Une dissolution met un arrêt définitif à toutes actions,
- Recréer est plus complexe que reprendre une structure existante, si faible soit elle.
- Avoir une trame d'antériorité donne plus d'allant.

Je vous rappelle qu'il est possible de se faire épauler par la Fédération pour : une aide à l'organisation d'une réunion, à la création d'un document de communication, des modifications de statuts, un conseil,

Vous êtes adhérent, n'hésitez pas à proposer votre aide et vos compétences localement, vous permettrez ainsi d'assurer la continuité et la stabilité de votre association.

C'est le meilleur moyen de s'enrichir mutuellement, apporter et recevoir connaissances et compétences, si minimes soient elles.

A tout moment il est possible de contacter Anne : sur son téléphone personnel ou ceux qui ont ses coordonnées ou le téléphone de la Fédération au 07 55 63 33 32.

Laissez un message et dans les meilleurs délais nous nous efforçons de donner une réponse, le nom de la personne ad oc, proposons un échange téléphonique ou des réponses si vous vous posez des questions pour vous investir localement ...



Anne chargée de la relation avec les associations

ÇA SE PASSE DANS NOS ASSOS !

MÔ D'ENFANTS - 29



Une journée sportive inclusive sous le signe du jeu et du partage

Ce samedi 10 mai après-midi, l'association **Mô d'enfants**, en partenariat avec le **club de tennis de table de Plouescat**, a organisé une journée sportive inclusive intitulée « **Faire du sport ensemble** ».

Une belle après midi placée sous le signe de la convivialité, du respect et de l'inclusion.



Petits et grands ont répondu présents pour profiter d'une série d'activités variées et accessibles à tous. Ils se sont bien amusés en passant d'un atelier à l'autre : tennis de table, tir au but, tir à l'arc, boccia, molkky, billard hollandais... ainsi qu'un atelier de dessin original : « **Dessignons le sport ensemble !** ».

Les bénévoles de l'**Atelier des Parcours** ont également proposé quelques tours de piste en vélo Tandem ou Tri porteur.

L'événement a été pensé pour permettre à chacun de bouger, s'amuser et partager, quelles que soient ses capacités.

La journée s'est clôturée dans la bonne humeur par un goûter partagé, réunissant participants, familles, bénévoles et organisateurs autour d'un dernier moment d'échanges.

L'association **Mô d'enfants** apporte son soutien à toutes les familles touchées par la différence, mais ces derniers temps s'était davantage concentrée sur l'aide aux démarches administratives. Son souhait est de relancer les activités qui rassemblent les familles.

Anne



dyslexique
dyspraxique
dysphasique

DYS ?

gratuit sur inscription

étudiants, adultes concernés,
vous avez des questions ?
3 associations : APEDYS, AAD et DFD
vous proposent de partager et
d'échanger sur vos parcours



mercredi 21 mai MAISON des ASSOCIATIONS
19h30 à 21h30 27 rue Jean Bart Lille
Inscription: apedysnpsc@gmail.com
ou SMS: 06.33.96.75.95



APEDYS Hauts de France

Sylvie

Un groupe d'une dizaine de jeunes de 17 à 30 ans (dyslexiques, dysphasiques, dyspraxiques, dyscalculiques) contents de se retrouver pour évoquer leurs parcours, leurs difficultés mais aussi et surtout leurs forces et leurs atouts! En projet des rencontres, jeux, sorties.

Espace de parole



Parents d'enfants DYS, tous les jours des émotions nous traversent
Comment les accueillir ?
Comment accueillir celles de nos enfants ?
Comment fortifier l'estime de soi et favoriser une pédagogie de l'encouragement

Cette action est organisée par 3 associations
DFD, AAD et APEDYS
Elle sera animée par Valérie Beaucamp, travailleur social dans l'accompagnement des familles avec la présence de bénévoles.



Pourquoi un espace de parole ?

Il vous permettra de vous rencontrer, d'échanger autour de la problématique de parents de jeunes "DYS", de vous soutenir mutuellement, de prendre le temps d'une pause commune et de découvrir des trucs et astuces, des outils et des approches à partager en famille.

Cette action de soutien à la parentalité souhaite :

- venir apaiser votre quotidien,
- renforcer votre confiance en vous et votre enfant
- faciliter vos parcours
- répondre à vos questions.

Comment se déroule l'espace de parole ?

Vous êtes invités à partir de 9h30 avec un temps d'accueil. La séance se déroulera de 10h à 12h, le samedi 17 mai, à la Maison des Associations de Lille (27 rue Jean Bart). A la suite de la rencontre un temps convivial est proposé, avec une auberge espagnole (fin vers 14h).

Pour maintenir un dialogue de qualité le groupe est limité à 15 parents.

Une adhésion à l'une des 3 associations et une participation de 5 € par foyer est demandée.

Contacts pour inscriptions et vos questions :
Apedys, Sylvie : 07 89 89 23 72
Avenir Dysphasie, Fabrice : 06 60 84 79 80
Dyspraxie France Dys, Valérie : 06 33 96 75 95

Le 17 mai : pour nos 3 associations dédiées aux troubles Dys, une réunion différente de celles que nous proposons habituellement. Une rencontre centrée sur les émotions en réponse à des demandes de parents, et à la souffrance et au désarroi ressentis lors de nos permanences téléphoniques. La présence d'une professionnelle à nos côtés pour un apport de techniques et d'outils facilitant les échanges, l'expression. Une première expérience positive à renouveler.

Croisons nos regards sur les DYS



CONTACTS



Fédération : 07 55 63 33 32

contact@anapedys.org

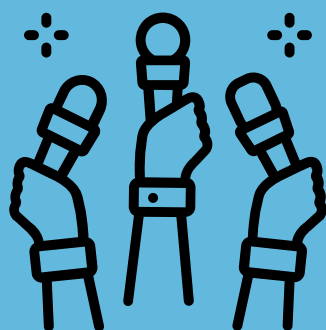
<https://www.apedys.org/>

Suivez la fédé sur Facebook

<https://www.facebook.com/Anapedys>

et votre asso locale sur ses réseaux.

Vos assos ici : <https://www.apedys.org/des-associations-membres/>



Vous avez une idée d'article ?
Des photos de vos actions ?
Contactez l'équipe du journal.